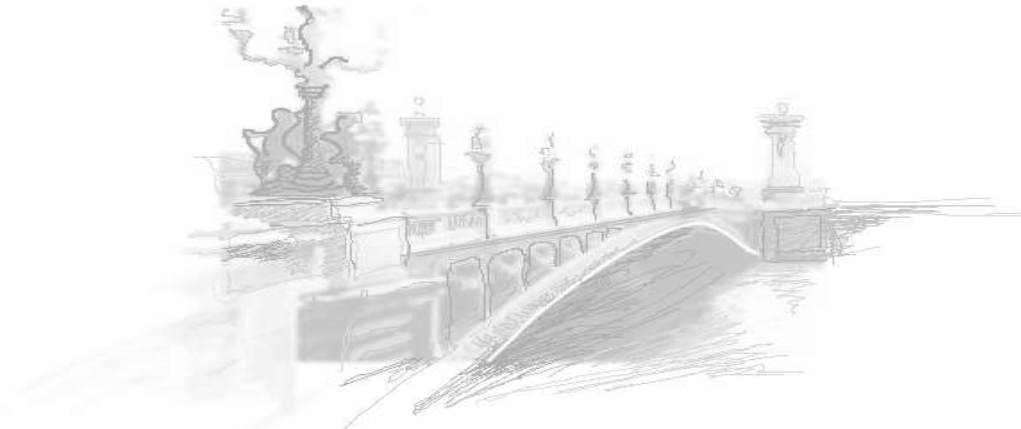


Le logement intergénérationnel

Ingrid Fourny
Chargée d'études
CRESGE



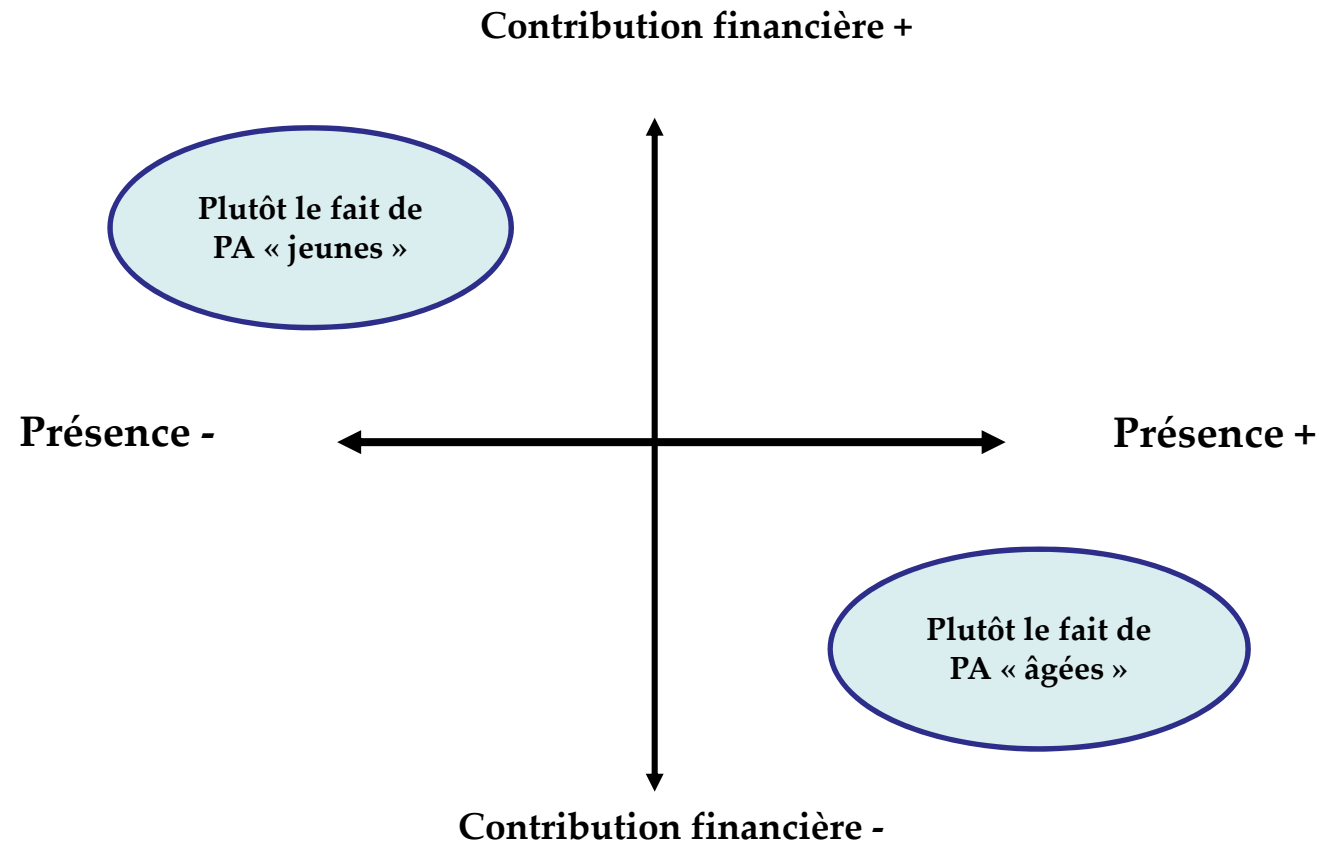
Le logement intergénérationnel, éléments de définition

- Hébergement de jeunes par des seniors dans leur propre logement, moyennant des contreparties (règles de vie, bons procédés, et/ou indemnité financière d'occupation)
 - Rencontre entre deux personnes ayant chacun un besoin et quelque chose à offrir
- Un développement initié par le milieu associatif
 - Des différences de fondement : idéologie confessionnelle, engagement citoyen, engagement associatif en faveur du lien intergénérationnel
 - Des différences de contenu : simple mise en réseau ou médiation
- Les buts poursuivis
 - Valoriser le lien et la solidarité intergénérationnels
 - Favoriser la mixité sociale
 - Répondre aux besoins en logements
- Trois principes fondamentaux à respecter
 - Le logement intergénérationnel doit reposer sur l'adhésion des deux personnes
 - La personne âgée doit être autonome (non dépendante)
 - Le logement doit être adapté (au minimum une chambre inoccupée)

Une réponse aux enjeux sociétaux de mixité, solidarité et convivialité

- **Du point de vue du jeune**
 - Répondre au manque de logements pour les étudiants
 - Apporter une solution à la précarisation des étudiants
 - Sensibiliser les jeunes au lien intergénérationnel
 - Permettre une expérience d'habitat différente (dans le cadre d'un projet personnel ou lié à l'orientation professionnelle)
- **Du point de vue du senior**
 - Pallier/rompre l'isolement : « *avoir une présence au quotidien* »
 - Maintenir une utilité sociale : « *être utile, rendre service, transmettre un peu de son expérience* »
 - Bénéficier de « *coups de main* » pour les tâches de la vie quotidienne
 - Pouvoir vivre au domicile le plus longtemps possible
 - **Un écueil possible : la substitution du jeune à une aide à domicile**
 - Disposer d'un complément de ressources

Croisement entre l'âge des seniors et leurs attentes



L'estimation de l'offre et de la demande, dépasser l'approche quantitative

- Une offre potentielle nettement plus élevée que la demande potentielle...
 - Les estimations réalisées à partir de l'Enquête Nationale Logement (ENL)
 - 2 200 000 logements potentiels versus 500 000 jeunes
- ... mais une estimation quantitative qui ne rejoint pas les analyses de terrain
 - Les demandes restent supérieures à l'offre
- Les freins pour les seniors :
 - La peur de perdre son intimité, de « *ne plus être chez soi* »
 - Les représentations des jeunes par les seniors et leur entourage
 - La peur du regard des autres
 - Une rétribution financière jugée insuffisante par les seniors
 - Les enfants des seniors, moteur de la demande mais en recherche de garanties

D'autres freins au développement du logement intergénérationnel

- Des contextes territoriaux et des conditions de logement pas toujours propices au développement du logement intergénérationnel
 - Existence d'une demande estudiantine suffisante
 - Nécessité d'une proximité des lieux d'études et / ou d'une accessibilité en transports en commun
 - Des logements adaptés en termes de taille et d'organisation
- Un contexte juridique peu incitatif mais en cours d'évolution
 - Dans le parc locatif social, loi Molle mais décret d'application non encore publié
 - Dans le parc privé, situations de sous-occupation identifiées mais interrogations
 - Sur les plans des revenus supplémentaires, de la conformité par rapport au Code du Travail (travail dissimulé)
- Une idée séduisante mais qui a du mal à convaincre les financeurs
 - Des financements publics de plus en plus difficiles à trouver et non pérennes
 - Scepticisme sur la faisabilité et la pérennité des projets associatifs



Les retraités et leur logement

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Maison de la Chimie, 18 novembre 2013

Merci de votre attention